

TROUBLE DES SONS DE LA PAROLE : DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE, ÉVALUATIONS CLINIQUES ET INTERVENTION - Module 1

Intervenant : Maud CLAIR BONAIME, orthophoniste

Contenu/objectifs :

Le cadre méthodologique dans lequel s'inscrit la formatrice dans sa pratique libérale et dans la création de contenu de formation relève de l'Evidence Based-Practice. La formation reprendra ainsi rapidement la définition de l'EBP, et l'ensemble de la formation sera déroulée sous cet angle. Ainsi, l'approche tant diagnostique que rééducative sera basée sur des données probantes expliquées et la formation visera à vous donner une démarche de travail dans le cadre des Troubles des Sons de la Parole. De nombreux ateliers seront proposés tout au long de la formation pour vous permettre d'intégrer progressivement les notions et des outils seront présentés.

A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de :

- Prendre en compte les valeurs et préférences du patient.
- Connaître la complémentarité des épreuves normalisées et critériées.
- Construire un projet thérapeutique.
- Définir des moyens d'intervention.

Cette première partie sera donc plus particulièrement consacrée aux questions d'évaluation, pour le diagnostic et au delà afin de préparer la construction du projet thérapeutique, alors que la seconde partie traitera la prise en soin.

Durée : Formation de **14h** réparties en **2 jours**, suivie d'un module 2 (14h)

Pré-requis : Orthophonistes et équivalence

Nombre de participants par session : 25

Date et lieu : les **08 et 09 avril 2024 à Beaune** (module 2 les 03 et 04 juin 2024)

Tarifs :

Dans le cadre d'une prise en charge ANDPC (sous réserve d'acceptation du dossier) : Caution de 370€

Salariés : 520€

Autre : 370€ (susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL) + 20 € de frais de dossier et de réservation par formation, offerts aux adhérents FNO et aux stagiaires s'inscrivant simultanément aux modules 1 et 2, et encaissable à réception du dossier d'inscription complet.

Modalités d'évaluation : Afin de valider leur stage, les stagiaires devront remplir en ligne un questionnaire pré-formation, un questionnaire post-formation et un questionnaire de satisfaction

Programme :

Jour 1 :

Matin (8h30 à 12h30)

- Anamnèse
- Besoins, préférences, valeurs et croyances du patient dans les Troubles des Sons de la Parole (TSP)
- Introduction sur l'EBP : présentation des 4 piliers
- Comment les prendre en compte ?
- Atelier de mise en pratique

Après-midi (13h30 à 17h00)

- Notions de terminologie et facteurs de risque pour les troubles des sons de la parole (ASHA, recommandations de bonnes pratiques (HAS), critères DSM 5, Catalyse)
- Épreuves normalisées : Utilité, rôle et limites
- Atelier sur l'analyse d'un bilan en phonologie.
- Épreuves critériées : Utilité, rôle
- Détour vers le développement typique
- Présentation du modèle de Stackhouse & Wells
- Présentation des bilans phonologiques
- Présentation de données développementales récentes
- Atelier sur l'analyse d'un cas : complémentarité des épreuves normalisées et critériées.

Jour 2 :

Matin (8h30 à 12h30)

- Projet thérapeutique
- Atelier
- Corpus : Intérêt et pratique
- Code de transcription
- Atelier de transcription Évaluation dynamique : Utilité, rôle
- Atelier
- Illustration par des cas présentés.

Après-midi (13h30 à 17h00)

- Mesures d'efficacité pré / post ou lignes de base.
- Qu'est-ce que c'est ?
- Intérêts et limites
- Atelier : création collaborative
- Atelier : analyse des résultats et interprétation